

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SNPGH

L'Assemblée Générale du Syndicat National des Pharmaciens des Hôpitaux (SNPGH) s'est tenue le 22 novembre 2025.

Voici quelques points particuliers développés pendant la réunion :

### PARTICIPATION

La tenue de cette Assemblée Générale en visioconférence vous permet d'y assister sans avoir à vous déplacer à Paris, et vous offre l'opportunité d'échanger avec les administrateurs que vous avez élus. Voici un tableau sur la participation de ces dernières années :

	AG – POUVOIRS ET PRESENTS								
	2021			2022	2023	2024			2025
	AGO	1 <sup>ère</sup> AGE (*)	2 <sup>e</sup> AGE (*)	AGO	AGO	1 <sup>ère</sup> AGE (*)	2 <sup>e</sup> AGE (*)	AGO	AGO
Présents	14	8	9	23	30	8	10	18	17
Pouvoirs	26	170	193	46	48	21	13	36	48
<b>Total</b>	<b>40</b>	178	202	<b>69</b>	<b>78</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>54</b>	<b>65</b>

(\*) pouvoirs ou réponses oui/non

2025 : un pouvoir n'a pu être comptabilisé, car selon les statuts le nombre de mandats attribués à un membre actif ou à un administrateur ne peut excéder 10.

### REPONSES AUX QUESTIONS DES ADHERENTS, POSITIONS ET DECISIONS

#### 1. Point sur la triple grille et la perte de 4 ans d'ancienneté des praticiens hospitaliers (Guillaume Sujol et Eric Branger représentants de notre intersyndicale APH)

La DGOS reconnaît l'erreur et l'inégalité induites par la perte de quatre années d'ancienneté pour les praticiens hospitaliers (PH).

Cependant, elle indique ne pas être en mesure de corriger la situation réglementairement.

APH propose un **Modèle de grille inspiré des paramédicaux** :

- progression automatique par échelons,
- passage en classe supérieure selon l'ancienneté,
- reconnaissance automatique du changement de classe,
- la classe supérieure intégrerait uniquement l'ancienneté acquise en PH (pas hors statut).
- Mise en place d'une triple grille, parallèle à celle des PH.
- Passage « d'un échelon à un échelon ».

Le Synpreph et le SNPHPU ont accepté la perte d'échelons, mais le SNPGH, avec l'intersyndicale APH, poursuit le combat.

Une communication spécifique sera diffusée sur notre site reprenant les propositions d'APH.

<https://www.snpgh.fr/wp-content/uploads/2025/11/Reclassement-avril-mai-2023-proposition-APH-VD.pdf>

## **2. Situation des pharmaciens en ESPIC – Convention 51 et grille FHP :**

Les grilles actuelles deviennent obsolètes.

La renégociation est indispensable, mais bloquée du fait de l'instabilité politique.

La FHP, malgré un travail de révision des grilles en lien avec les syndicats, refuse d'appliquer ces nouvelles grilles sans financement de l'Etat, compte tenu de la fragilité financière des établissements privés.

## **3. Questions et réponses aux représentants du Conseil de l'ordre présents : problématique des cartes CPS pour les remplacements répétés et contrats courts :**

- La section H ne peut pas créer de "statut intérim", faute de cadre réglementaire conforme.
- L'ANS (Agence Numérique en Santé) est consciente des difficultés ; le passage à la e-CPS devrait améliorer la situation.
- À noter : la section H possède actuellement toutes les données relatives aux remplacements par ce système d'inscription.

## **4. Cas du médico-social**

- Les remplacements en EHPAD relèvent désormais de la section D.
- Les pharmaciens en EHPAD ne peuvent plus s'inscrire en section H, sauf pour les professionnels ayant réalisé 2 ans équivalent temps plein dans les 10 années précédant 2017.

Florence Compagnon invite Cathy Jacquat (pharmacien du secteur médico-social nous représentant au CNOPH) à nous proposer des candidats potentiels en vue d'une représentation du médico-social aux prochaines élections de notre CA, notamment en raison des difficultés de remplacement et des départs en retraite.

## **5. Exercice en stérilisation (question BS)**

- Les inspections exigent soit :
  - un semestre d'internat en stérilisation,
  - soit un DU spécifique et une formation aux bonnes pratiques.
- Les textes restent flous.
- L'Ordre et les ARS insistent sur la nécessité d'une compétence en stérilisation et d'une formation continue (DPC).

## **6. Vie syndicale – Visibilité et communication**

**Adhésions – Ambassadeurs et dynamique territoriale :**

**Baisse des adhérents** : Ressources exclusivement issues des cotisations, avec une baisse notable due à la diminution du nombre d'adhérents (Baisse des primo-adhésions).

**Ambassadeurs** : Les ambassadeurs sont invités à renforcer le recrutement, notamment en Guyane où de nouvelles recrues ont rejoint le syndicat.

Ces nouvelles recrues en Guyane, qui souhaitent partager les contraintes de la PUI et des remplacements. La réglementation guyanaise, différente, nécessite une attention particulière.

- Spécificité Guyane :
- réglementation différente,
- statut pH particulier,
- textes en cours de réécriture.

Rappel : Stéphane Lapon inscrit en section E, ce qui facilite les liens avec la section H.

**Membres associés** : Le bulletin d'adhésion pour les retraités a été amélioré, avec une cotisation spécifique et adaptée.

## 7. Communication et réseaux sociaux :

**Site internet** : Les adhérents sont encouragés à consulter régulièrement le site du syndicat. Les adhérents consultent insuffisamment le site : renforcement de la communication nécessaire.

**Réseaux sociaux** : Une publication par semaine est assurée. Environ 7000 pharmaciens hospitaliers sont potentiellement concernés. Le SNPGH envisage de s'ouvrir à Instagram, avec des contenus visuels et des courtes vidéos pour toucher les jeunes pharmaciens.

**Congrès et stands** : le SNPGH anime depuis cette année un stand à au congrès Convergences organisé par le SNPHPU, avec une forte affluence et de nombreux contacts. La collaboration avec le SNPHPU et la FNSIPBM est renforcée, tout en préservant notre identité syndicale. Nous vous proposerons prochainement un teasing sur les dates et le programme du Congrès 2026 ainsi que des RDV webinaires pour valoriser la qualité des formations Compétences SD avec lequel nous sommes partenaires.

Diffusion lors du congrès 2025 sur notre stand :

- d'un annuaire des pharmaciens, en relai de Cathy Vourzay notre ambassadrice,
- d'une plaquette en partenariat avec le CFDP,
- de plaquettes APPHA « coup de blouse ».

## 8. Relations intersyndicales

- Échanges avec la FNSIP-BM, nous a proposé un enregistrement vidéo définissant les différents syndicats en terme de recrutement et de périmètre assurantiel (rappelons que nous sommes le syndicat pour lequel la cotisation est la moins onéreuse et que nous sommes les premiers à avoir proposé une couverture RC, une protection juridique et psychologique).
- Action commune avec le Pr Lisowski pour l'intégration des pompiers volontaires en PUI : dossier en cours au ministère.

## 9. Événements et formations

**Webinaires** : différenciation par rapport aux congrès, avec une participation en hausse (400 participants en 2025, contre 122 en 2024). Les sujets sont proposés via le secrétariat, avec des sessions mensuelles de 20 min suivies d'échanges.

**Partenariats** : travail avec les SDIS, valorisation des missions des PPH, notamment avec Sylvette Garrigou (upgrader les missions vers le modèle IPA).

## 10. Rapport financier

- Ressources exclusivement basées sur les cotisations.
- Légère baisse en raison de la diminution du nombre d'adhérents.
- Assurance incluse dans le fonctionnement.
- La gestion reste saine.
- Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## 11. CPH – Élections et représentation

**Élections** : appel à la participation aux élections de la CPH et du SNPGH, ainsi qu'aux commissions régionales paritaires.

- Appel à volontaires pour participer au CRP.
- Besoin de représentants en commissions régionales paritaires.
- Travail partenarial avec la Corse (François Ciccheri).
- Présentation du nouveau site.

## 12. Cotisations

**Maintien des tarifs** : les cotisations restent inchangées, le SNPGH restant le syndicat le moins cher.

- Maintien des tarifs, vote favorable.
- Excellent lien avec la FNSIP-BM.

## 13. Webinaires

- Activité différenciant le SNPGH des autres syndicats.
- Participation en forte hausse :
  - 122 en 2024 (4 webinaires)
  - 307 en 2025 (5 webinaires)
- Thèmes à proposer via le secrétariat.
- Format court de 20 minutes suivies d'échanges, un lundi par mois à 17 H.
- Préparation des webinaires 2026.

## 14. CFDP – Présentation et services

- 3 postes de garantie.
- Protection juridique, conseil prud'homal.
- Assistance psychologique (mobilisable y compris pour problèmes personnels).

**Assistance psychologique** : Service inclus dans la cotisation, avec 2 accompagnements par an et 10 rendez-vous téléphoniques par accompagnement. Ce service est valorisé comme un atout différenciant, notamment pour les jeunes.

Le soutien psychologique fonctionne et doit être davantage mis en valeur, notamment auprès des jeunes.

### **Contentieux prud'homal :**

- Partenariat en place depuis 2014 ; augmentation des dossiers (7 en 2025 dont 3 pour harcèlement).
- Haute post-COVID liée aux tensions employeur-salarié.

### **15. Astreintes PH PUBLIC – Négociations en cours**

- Certains DG souhaitaient réduire les forfaits d'astreinte → rappel à l'ordre de la DGOS, réglementation obligatoire.
- La pénibilité des astreintes des pharmaciens a été démontrée.
- Grille obtenue : 70 < <180 € selon contraintes.
  - 180 € à Saumur (astreinte de territoire).
- Diffusion de la grille APH à renforcer.
- La continuité pharmaceutique constitue un bien essentiel pour la prise en charge.

### **16. Questions diverses - Perspectives et clôture**

**Prochains événements** : congrès Convergences à Antibes, webinaires 2026, et poursuite des négociations sur les forfaits astreintes.

**Clôture** : l'assemblée se clôture sur l'approbation des comptes, des cotisations, et un appel à la mobilisation pour renforcer la représentation et la défense des intérêts des pharmaciens hospitaliers.

L'Assemblée Générale a confirmé :

- la détermination du SNPGH à défendre la profession,
- la nécessité d'une modernisation de nos grilles et statuts,
- l'importance de renforcer notre visibilité,
- la volonté de développer des services utiles et nous différenciant des autres syndicats,
- l'engagement collectif dans la représentation nationale et territoriale.

**Prochaine réunion** : à définir selon le calendrier syndical.